



Séance du Conseil intercommunal du Conseil régional du district de Nyon

Jeudi 30 mars 2017 à Dully

Extrait de Procès-verbal – Ordre du jour à but optionnel – DISREN

Appel des communes : Présentes : 36 communes
 Excusée : Saint-George

Le Conseil Intercommunal du Conseil Régional a pris les décisions suivantes :

Préavis N° 11-2017 "Demande de crédit de CHF 40'000.- TTC pour l'étude de réalisation de la liaison modes doux entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle"

Ce préavis est adopté, tel qu'amendé deux fois, à l'unanimité

Préavis N° 12-2017 "Demande de crédit de CHF 55'000.- pour l'étude de réalisation de la Maison des vins de la Côte"

Ce préavis est adopté, tel qu'amendé deux fois, à l'unanimité

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente

Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire

Katherina Repond

Burtigny, le 3 avril 2017